

DEPARTEMENT  
DE HAUTE-SAÔNE

## PETR DU PAYS GRAYLOIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 11 FÉVRIER 2021

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 3 février 2021, s'est réuni dans la salle des Congrès de Gray, le 11 février à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, COLINET Patrice, DAGUET Nadine, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /.

Etaient absents : BLINETTE Alain, CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, GAUTHIER Claudie, RENEVIER Michel.

Secrétaire de séance : CLEMENT Christelle.



CS/11-02-2021/N°6

#### **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** **PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL** **CAMPAGNE DE THERMOGRAPHIE 2021**

Le président rappelle que dans le cadre de sa démarche de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, le PETR du Pays Graylois a lancé pour l'hiver 2020-2021 une campagne de thermographie.

Cette technique de photographies infrarouges grâce à une caméra thermique est notamment utilisée dans le bâtiment pour :

- visualiser le niveau de déperdition des parois des bâtiments,
- détecter les bâtiments qui semblent les plus déperditifs,
- détecter des défauts d'isolation et les ponts thermiques,
- disposer d'un outil visuel venant en appui d'une politique de communication et de sensibilisation sur les économies d'énergie.

Les collectivités avaient la possibilité de candidater auprès du PETR jusqu'au 31 décembre 2020 en présentant 10 logements à auditer. 6 collectivités maximum pouvaient être retenues.

Il précise que cette action est réalisée en lien avec l'Espace Info Energie de Haute-Saône et est éligible à un appui financier de l'Ademe BFC à hauteur de 80%.  
Le reste à charge pour chaque collectivité sera de 280 euros (pour l'ensemble des 10 logements).

Il présente ensuite le plan de financement prévisionnel :

CHARGES		PRODUITS	
	Montant		Montant
PETR (prestation de service)	7.050 €	Ademe BFC	5.640 €
		Collectivités (280 € x 5)	1.410 €
<b>TOTAL</b>	<b>7.050 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7.050 €</b>

5 collectivités se sont portées candidates : Battrans, Chargey-lès-Gray, Choye, Fretigney-et-Velloreille et Gy.

Une convention de partenariat sera établie entre le PETR et chaque collectivité.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de valider le lancement de la campagne de thermographie telle que présentée ci-dessus,
- de valider les candidatures des 5 collectivités volontaires,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel proposé,
- d'autoriser le président (ou son représentant) à solliciter les financeurs mentionnés ci-dessus,
- d'acter que les dépenses liées à la mise en œuvre de cette action sont inscrites au budget primitif 2021,
- de valider le fait que le PETR prendra en charge la différence en cas de désistement du financeur ou d'un financement moindre que prévu,
- d'autoriser le président (ou son représentant) à signer les documents nécessaires à l'engagement de l'opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20210211-CS-11022021-N06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2021

Affichage : 17/02/2021



**Frederick HENNING**  
Président

